



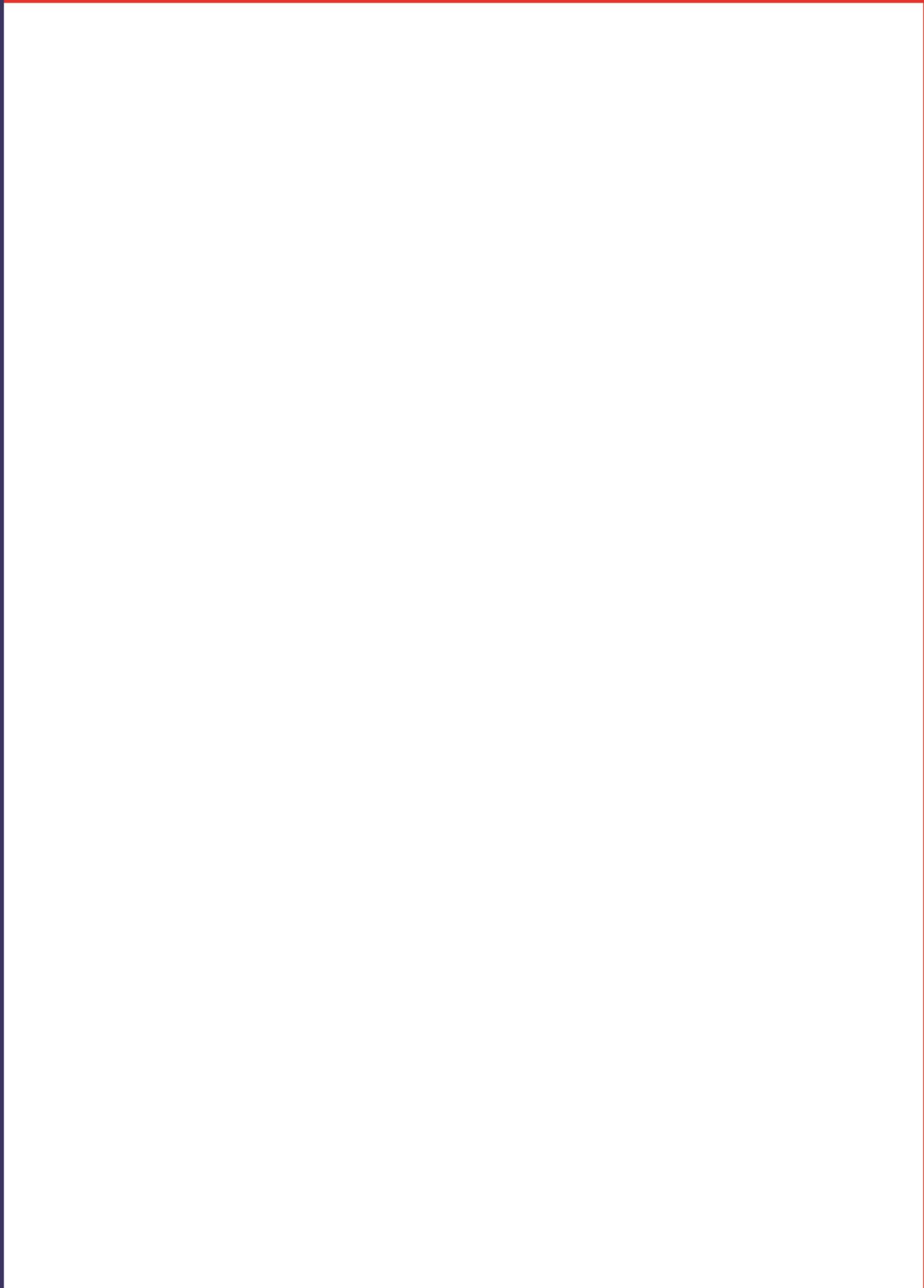
MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PACTE DES SOLIDARITÉS

Agir ensemble pour faire
reculer la pauvreté

**Diagnostic
Alpes-Maritimes**



Introduction

Le Pacte des solidarités prendra le relais, au 1er janvier 2024, de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté amplifiant la logique volontariste du gouvernement pour réduire les inégalités dans l'accès à l'éducation, à l'emploi ou aux services publics qui maintiennent une partie de nos concitoyen·ne·s dans des situations de pauvreté persistante. Ainsi, le Pacte des solidarités s'inscrit en complémentarité avec un ensemble de chantiers nationaux visant à éliminer les discriminations et à promouvoir l'égalité des chances : service public de la petite enfance, création de France Travail, solidarité à la source, urgence écologique...

Cette approche se veut naturellement concertée au sein des territoires afin de structurer, autour des 4 piliers du Pacte, une véritable dynamique de développement social local pour :

- *Rompre avec la transmission intergénérationnelle de la pauvreté*
- *Sortir de la pauvreté durablement en sécurisant l'obtention d'un emploi pérenne et décentement rémunéré*
- *Lutter contre le non-recours aux droits sociaux et de santé qui entretient des mécanismes d'exclusion persistants*
- *Inscrire cette démarche dans une articulation entre transition écologique et politiques de solidarité*

Ainsi, nous avons engagé à l'été 2023 une démarche de diagnostic territorial mettant en exergue les besoins sociaux et les ressources du territoire. Sur la base de cette démarche, ce document présente l'ensemble des constats dressés, des points forts sur lesquels capitaliser mais, également, les besoins non-couverts. Ces constats partagés orientent notre action et servent de base à la contractualisation pour les années 2024-2027 entre le département / la métropole et l'Etat.

Le Pacte des solidarités est l'affaire de tou·te·s. Il promeut une véritable mobilisation, pour mettre en œuvre un développement local, juste et équitable, de l'ensemble des parties prenantes autour du déploiement de ces actions.

En adoptant une approche holistique et territorialisée, il est possible de lutter contre la reproduction de la pauvreté, de créer des opportunités pour les générations actuelles et futures et de construire un territoire plus résilient.

Sommaire

Sommaire	4
Les 4 axes du Pacte des Solidarités	5
Caractéristiques socio-démographiques du territoire	6
Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur – INSEE 2023	8
Les priorités identifiées dans les Alpes-Maritimes	10
Axe 1 : L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté	11
Synthèse Diagnostic territorial	12
Bonnes pratiques repérées : soutien à la parentalité et lutter contre le décrochage scolaire	14
Bonnes pratiques repérées ici et ailleurs : l'accueil du jeune enfant en situation de handicap	14
Focale : « Monoparentalité »	16
Bonnes pratiques repérées	18
Axe 2 : La sortie de la pauvreté par le travail	19
Synthèse Diagnostic territorial	20
Bonnes pratiques repérées	21
Focale : « l'accès au logement des jeunes précaires comme vecteur d'inclusion socio-professionnelle »	22
Bonnes pratiques repérées	25
Bonnes pratiques repérées : favoriser l'intergénérationnel	26
Bonnes pratiques repérées : les plateformes ressource	27
Axe 3 : La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers	28
Synthèse Diagnostic territorial	29
Focale : « L'accès aux droits et l'aller-vers »	31
Bonnes pratiques repérées : investir les lieux de vie du public-cible	32
Bonnes pratiques repérées : les équipes mobiles pour aller-vers	33
Bonnes pratiques repérées : le numérique pour renforcer le recours aux droits et l'aller-vers	34
Axe 4 : La construction du volet solidaire de la transition écologique	35
Synthèse Diagnostic territorial	36
Focale : « Lutter contre la précarité énergétique »	37
Bonnes pratiques repérées ici et ailleurs	38
Pistes d'actions envisagées	39

Les 4 axes du Pacte des Solidarités

AXE 1 - L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté

AXE 2 - La sortie de la pauvreté par le travail

PACTE DES
SOLIDARITÉS

AXE 3 - La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers

AXE 4 - La construction du volet solidaire de la transition écologique

PACTE DES
SOLIDARITÉS
ENFANCE

- Soutien à la parentalité et aux familles en situation de précarité
- Améliorer l'accompagnement des parcours des femmes sans domicile isolées avec au moins un enfant de moins de 3 ans
- Faire de la jeunesse un enjeu prioritaire de lutte contre la pauvreté en prévenant le décrochage
- Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

PACTE DES
SOLIDARITÉS
EMPLOI

- A évoquer localement

PACTE DES
SOLIDARITÉS
ACCÈS AUX
DROITS

- Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté : démarches "d'aller-vers"
- Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté : renforcement de l'accompagnement
- Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté : formation des professionnels
- Prévenir les expulsions locatives
- Accompagnement des personnes vieillissantes en situation de précarité
- Services pour les personnes en bidonvilles
- Accompagnement des personnes sans domicile

PACTE DES
SOLIDARITÉS
TRANSITION
SOLIDAIRE

- Lutte contre la précarité énergétique
- Droit à la mobilité pour tous
- Accès à l'alimentation durable pour tous

Caractéristiques socio-démographiques du territoire



1 097 410 habitants en 2020 soit 21,5% de la population de la région PACA



Une densité de 255 habitants au km² contre 162 en PACA et 118 en France



Un taux de pauvreté à 16,2% contre 17% au niveau régional (au seuil de 60% du niveau de vie médian)



La région PACA se place, derrière la Corse et les Hauts-de-France, au troisième rang des régions les plus pauvres de France (moy. Nationale 14,4%)

Le taux de pauvreté relevé dans le département est sensiblement moins élevé que dans le reste de la région PACA : il s'élève à 16,2 % contre 17 % au niveau régional.

Cette réalité ne doit pas omettre des points de fragilité territoriaux et populationnels :

- Un taux de pauvreté monétaire plus élevé que la moyenne régionale sur MNCA (17,9%), la CC Alpes d'Azur (17,7%) et la CA Cannes Pays de Lérins (17,3%)
- Les Alpes-Maritimes se démarquent par un niveau de vie médian des personnes pauvres parmi les dix plus faibles de France métropolitaine (10 420 euros)
- Les Alpes-Maritimes concentrent près du quart des ménages retraités pauvres de la Région

Comparaison des taux de pauvreté et des revenus médians en 2020

Entre les territoires de la France Métropolitaine, de la région PACA, des Alpes-Maritimes et de la MNCA

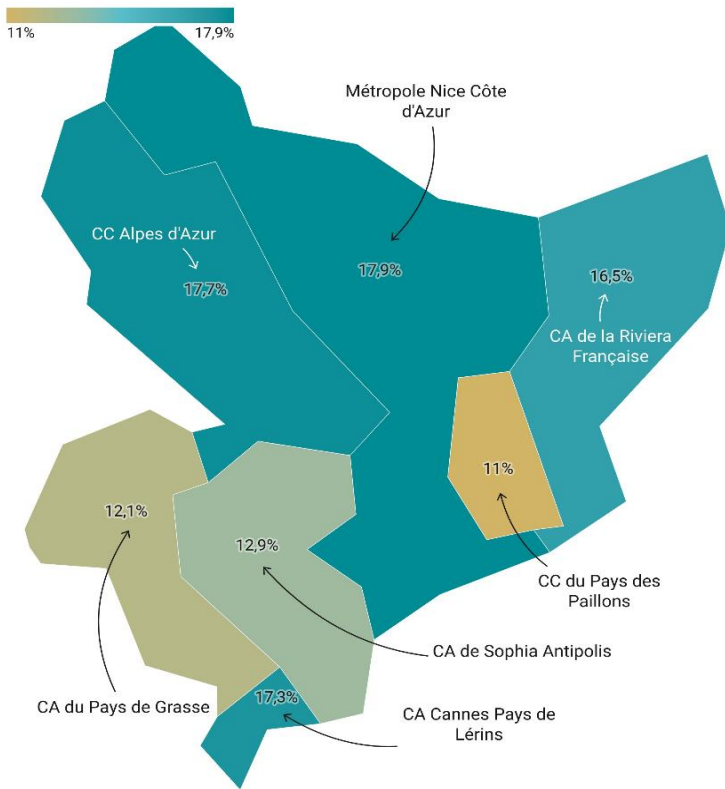
Taux de pauvreté	France métropolitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Métropole Nice Côte d'Azur*
Taux de pauvreté monétaire au seuil de 50 % du niveau de vie médian (%)	8,3%	10,1%	9,9%	11,0%
Taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian (%)	14,4%	17,0%	16,2%	17,9%
Médiane sur la sous-pop pauvre seuil 60% (€)	10 740 €	10 600 €	10 420 €	10 380 €
Médiane (€)	22 400 €	22 070 €	22 630 €	21 970 €

*MNCA : valeurs moyennes d'une fourchette de résultats

Tableau: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020 • Créé avec Datawrapper

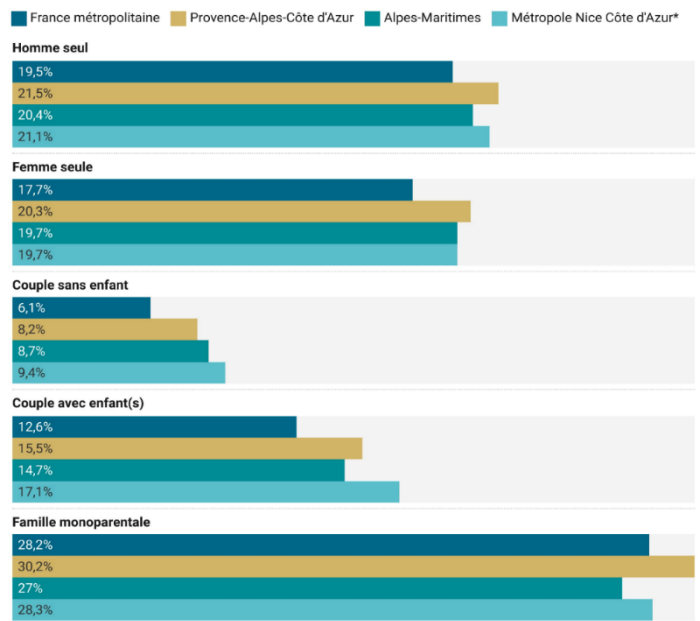
Taux de pauvreté monétaire dans les différents EPCI du 06

au seuil de 60 % du niveau de vie médian, en 2020.



Comparaison des taux de pauvreté monétaire en 2020

selon le type de ménage, dans le département 06, la MNCA et territoires de comparaison



*MNCA : valeurs moyennes d'une fourchette de résultats

Graphique: LARIIS - Source: Insee-DGFIIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020
• Créé avec Datawrapper

Carte: LARIIS - Source: Insee-DGFIIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020 - Créé avec Datawrapper

Répartition selon six profils socio-démographiques parmi l'ensemble des ménages pauvres en 2020

En France, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ses différents départements et la Métropole Nice Côte d'Azur



Source: Insee - Graphique: LARIIS - Les valeurs de la MNCA sont arrondies

LARIIS

PACA occupe le 3e rang des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté des personnes vivant en famille monoparentale est le plus élevé (30,2%). Il se situe dans la moyenne nationale pour MNCA (28,3%) et légèrement en dessous au niveau du département (27%)

Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur – INSEE 2023

- Les Alpes-Maritimes concentrent près du quart des ménages retraités pauvres de la région. Ces retraités sont en moyenne plus âgés et sont plus souvent locataires d'un logement du parc privé situé dans une zone très urbanisée.
- Sur 100 ménages pauvres, dans les Alpes-Maritimes, 24,5 sont locataires du privé et non-insérés (dans l'emploi, la formation ou les études), renchérissant de facto leur situation de pauvreté. Ce profil est sur-représenté dans le département et plus particulièrement présent dans les intercommunalités de Cannes Pays de Lérins, de la Riviera Française et de Sophia-Antipolis.
- On note également une part importante des ménages pauvres insérés dans le travail (17,6%) Ce profil est sur-représenté dans certaines intercommunalités urbanisées (Riviera Française, Pays de Grasse).
- 11,6% des ménages pauvres sont propriétaires de leur logement (contre 9% sur MNCA) avec une plus forte concentration dans certaines intercommunalités rurales des arrières pays des Alpes-Maritimes (Alpes d'Azur, Pays des Paillons)

Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA

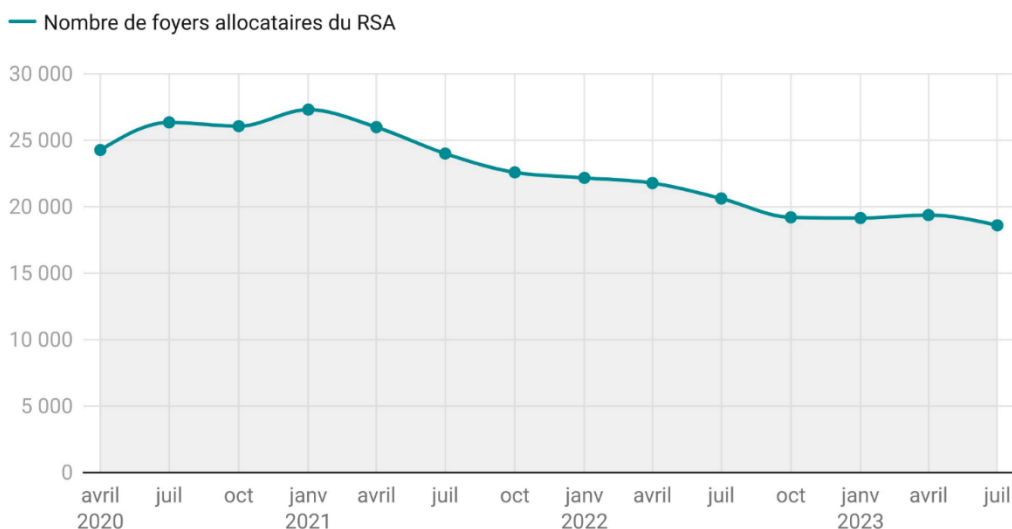
entre 2019 et 2022, dans le département des Alpes-Maritimes

	2019	2020	2021	2022
nb de demandeurs de RSA	22 314	27 144	22 037	19 030
nb d'entrées	ND	ND	20 464	21 723
nb de sorties	ND	ND	25 571	24 730

Tableau: LARIIS • Source: CD06 • Créé avec Datawrapper

Evolution du nombre de foyers allocataires du RSA

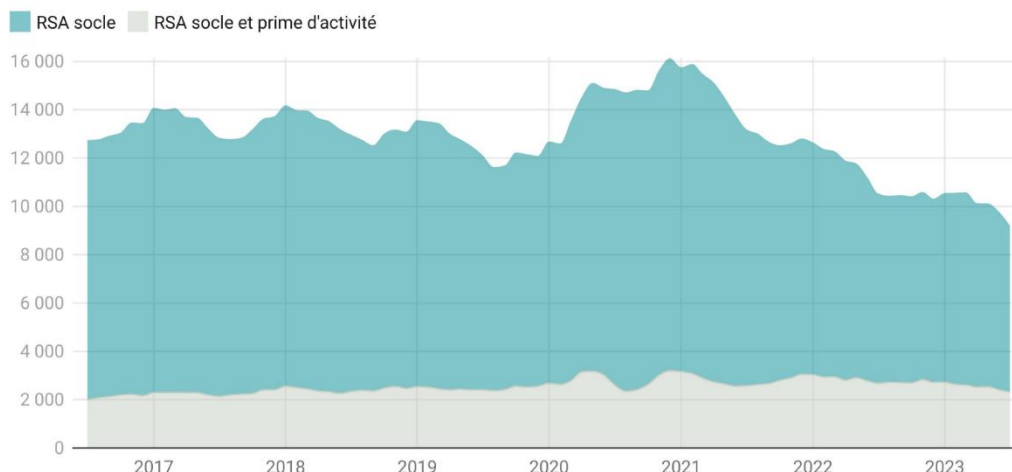
en effectifs, dans les Alpes-Maritimes, par trimestre, entre Janvier 2020 et Juillet 2023



Graphique: LARIIS • Source: DROS • Créé avec Datawrapper

Évolution du nombre de bénéficiaires RSA dans les Alpes-Maritimes

entre Juillet 2016 et Juillet 2023, selon la présence ou l'absence d'une prime d'activité complémentaire

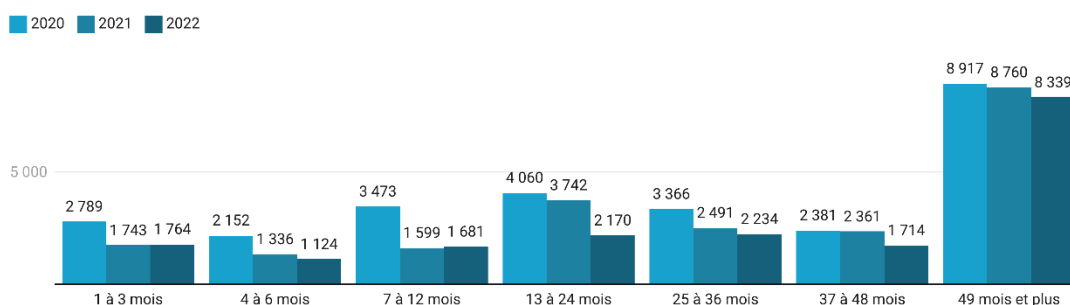


Graphique: LARIIS • Source: Pôle emploi - STMT, Données brutes • Créé avec Datawrapper

Une tendance baissière du nombre de foyers allocataires entre 2020 et 2022 résultant d'une politique d'individualisation renforcée des accompagnements des BRSA

Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA entre 2020 et 2022

Dans le département des Alpes-Maritimes, selon l'ancienneté dans le dispositif

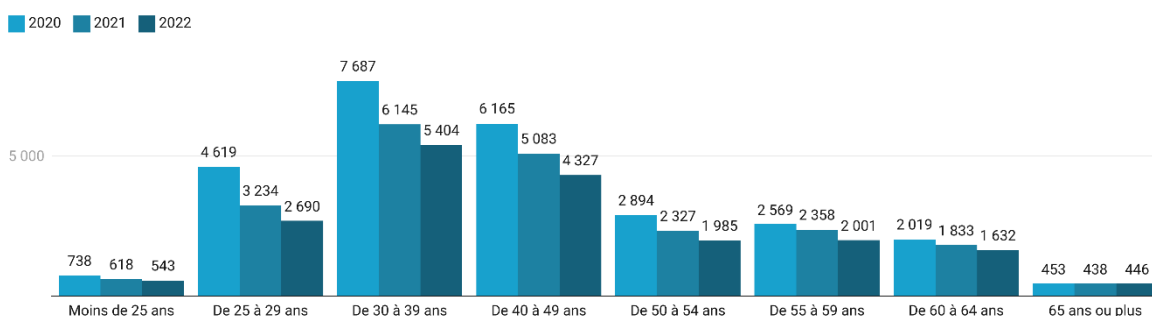


Graphique: LARIIS • Source: CD06 • Créé avec Datawrapper

La tendance baissière de foyers allocataires du RSA se confirme à tous les degrés d'ancienneté dans le dispositif même si elle est plus probante sur les tranches 7-12 et 13-24 mois dont le nombre a été divisé par deux en deux ans.

Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA entre 2020 et 2022

Dans le département des Alpes-Maritimes, selon l'âge du titulaire du dossier



Graphique: LARIIS • Source: CD06 • Créé avec Datawrapper

Cette tendance à la baisse se confirme également quelle que soit la tranche d'âge considérée, on note même une baisse de 41% sur la tranche 25-29 ans.

Les priorités identifiées dans les Alpes-Maritimes



- La monoparentalité



- L'accès au logement des jeunes précaires



- L'accès aux droits et l'aller-vers



- La lutte contre la précarité énergétique

Axe 1 : L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTAT	PISTES DE TRAVAIL
Un fort investissement dans le soutien à la parentalité pour prévenir la reproduction sociale de la pauvreté avec une attention particulière portée au repérage des familles en situation de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la communication autour des actions de soutien à la parentalité et en renforcer la lisibilité • Définir des indicateurs de « vulnérabilité » afin de proposer des actions de prévention ciblées et de s'inscrire dans une logique pro-active <p>Création d'un service d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap (AAP en cours d'instruction)</p>
De nombreuses actions en soutien à la parentalité pour les parents d'enfants en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les actions reposant sur la pair-aidance dans une visée de partage de vécus et de renforcement des solidarités
L'accueil des jeunes enfants en situation de handicap en EAJE est à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la formation des professionnels de la petite enfance aux handicaps • Favoriser l'entrée à l'école maternelle pour tout·es en renforçant le lien entre modes d'accueil du jeune enfant et l'école
Des efforts engagés pour l'accès à un mode de garde collectif ou individuel pour les enfants de moins de trois ans accueillis en centre d'hébergement avec leur famille	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la formation des professionnels de la petite enfance à l'accueil d'enfants vivant dans des familles hébergées • Renforcer les liens entre les acteurs de l'insertion et de la petite enfance pour lever les freins à l'accueil de ces enfants
Favoriser le repérage précoce dans la logique des 1000 premiers jours	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur des conventions avec les maternités publiques et privées pour un repérage des situations de vulnérabilité • Poursuivre le lien régulier entre les acteurs de la « périnatalité » (de la ville et de l'hôpital) à l'endroit des mères en situation de fragilité dans la suite de ce qui a été mis en place dans le cadre de l'AAP des staffs médico-psycho-sociaux dans les maternités • Poursuivre le décloisonnement institutionnel ville / hôpital, sanitaire / social / médico-social
Un investissement fort dans l'accompagnement des femmes victimes de violences avec enfants pour trouver des solutions d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les actions d'accompagnement psychologique des enfants exposés aux violences conjugales et un accompagnement social de leur mère • Renforcer la coordination entre les SIAO et les services sociaux du département autour des femmes enceintes ou des mères isolées avec des enfants de moins de trois ans

CONSTAT	PISTES DE TRAVAIL
La prévention spécialisée intervient auprès d'un public-cible restreint	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir le public-cible de la prévention spécialisée afin d'intervenir précocement
Des initiatives de lutte contre le décrochage scolaire nombreuses	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les actions de soutien à la parentalité permettant l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant et ce dès le début de la scolarisation • Donner des perspectives métiers aux jeunes (ex : promouvoir les métiers de l'autonomie auprès des collégiens en s'appuyant sur le réseau d'ambassadeurs des métiers de l'autonomie) • Développer les actions de mentorat
De nombreuses initiatives visant à accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Cf axe 2 focus sur le logement des jeunes et l'insertion socio-professionnelle • Favoriser l'engagement des jeunes en rendant plus visibles les dispositifs de types SNU, service civique
Une attention particulière en faveur de l'accès aux loisirs / à la culture / aux vacances pour les enfants et jeunes les plus défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager et accompagner les projets conçus / portés par les jeunes • Favoriser le départ en vacances dès le plus jeune âge en levant les freins éventuels (psychologiques et financiers) • Veillez à l'accessibilité des lieux de loisirs (financière, géographique et physique)

Bonnes pratiques repérées : soutien à la parentalité et lutter contre le décrochage scolaire

Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) – CD 06

- **PSFP est un programme psycho-éducatif** de renforcement des compétences familiales (champ de la santé mentale) promue par Santé Publique France
- Il développe l'attention positive, la communication, la gestion des émotions et pose les bases de la discipline positive
- Plusieurs séances de 2 heures prévues du **4 octobre 2023 au 17 janvier 2024** à Mandelieu et Nice (précédemment des villes comme Grasse ont déjà expérimenté son déploiement)

Les promeneurs du Net parentalité – CAF 06 et Petits Débrouillards

Le dispositif vise à répondre à toutes les questions que se posent les parents dans la relation avec leur(s) enfant(s) en mobilisant un réseau de professionnels déjà en posture d'accompagnement afin de les aider et les soutenir en utilisant les réseaux sociaux

Lutter contre le décrochage scolaire grâce au service civique – AFEV 06

- Mission de service civique pour **accompagner en binôme un groupe de collégiens en risque de décrochage scolaire**
- Accompagnement d'un jeune 2h/semaine sur l'ouverture culturelle et l'aide à la scolarité

Soutien à la parentalité et lutte contre le décrochage scolaire – Centre social de Vence ISI-MONTJOYE et UDAF 06

A l'occasion de la rentrée scolaire : un **atelier de découverte et initiation à l'outil PRONOTE** (logiciel de suivi de la vie scolaire) à destination des parents et tuteurs de collégiens / lycéens

Bonnes pratiques repérées ici et ailleurs : l'accueil du jeune enfant en situation de handicap

« Passerelle » - Accueil en EAJE d'enfants en situation de Handicap : Ville de Nice et CAMSP du CHU de Nice

- Proposer à des enfants de 2,5 mois à 6 ans porteurs d'un handicap un **accueil ordinaire au sein de la crèche municipale** Les Iris avec si besoin des séances de soins prodiguées par le CAMSP du CHU mitoyen à la crèche
- La crèche et le CAMSP sont reliés par un atrium équipé d'une salle « Snoezelen »

Une maison d'assistantes maternelles inclusive à Ajaccio

- Initiative portée par une association d'assistantes maternelles
- **12 enfants accueillis dans la MAM dont des enfants porteurs de handicap**
- Un espace sensoriel partagé par tous

Focale : « Monoparentalité »

CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
Une concentration renforcée des familles monoparentales dans le Haut-Pays et les QPV	<ul style="list-style-type: none"> Dans les Alpes-Maritimes, 27.4% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté (<i>moyenne nationale 37,5%</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Conforter le maillage territorial des services sociaux de proximité notamment des Maisons des Solidarités Départementales en renforçant les services de soutien à la parentalité en direction des familles monoparentales notamment dans le haut pays et les QPV où elles sont sur-représentées
Un nombre d'actions important autour de l'hébergement des femmes victimes de violence sur le territoire de MNCA	<ul style="list-style-type: none"> Les familles monoparentales avec un enfant représentent 24% des demandes familles enregistrées au SIAO 06 en 2020 L'hébergement d'urgence et la mise à l'abri en nuitées hôtelières permet d'accueillir 100 ménages de cette composition familiale de manière simultanée Du côté de l'hébergement d'insertion, 72 logements sont existants sur le parc pour l'accueil des ménages de 2 personnes soit environ 9 % du parc existant (CHRS et ALT) 	<ul style="list-style-type: none"> Construire un parcours de logement accompagné de la mise à l'abri à l'hébergement d'insertion adapté aux femmes seules avec enfants Renforcer les solutions d'hébergement d'urgence permettant l'accueil des femmes monoparentales sur l'ensemble du Département Développer la captation dans le parc privé afin de proposer des solutions hors les murs adaptés aux femmes seules avec enfants Améliorer la coordination des acteurs autour des femmes enceintes ou des mères isolées avec des enfants de moins de trois ans
Une sur-représentation parmi les BRSA des femmes seules avec enfants dans un contexte global baissier (en lien avec l'axe 2)	<ul style="list-style-type: none"> En 2022, 33% des bénéficiaires sont des femmes seules avec enfants contre 3% des hommes seuls avec enfants 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une remobilisation vers l'emploi, notamment autour des métiers de la petite enfance. Dans une double perspective d'utilité sociale, accentuer ces actions dans les QPV pour adresser à la fois la problématique de l'accès à l'emploi et celle de la difficulté à trouver des modes de garde

CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
<p>La difficulté à trouver un mode de garde ou d'accueil comme frein principal au retour à l'emploi des femmes monoparents (en lien avec l'axe 2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes sont 30% à modifier ou réduire leur temps de travail avec la parentalité • Deux tiers des mères d'enfant(s) de moins de 3 ans sans emploi et bénéficiaires du RSA ou de l'ASS citent la garde comme une limite à la recherche d'un emploi ou comme motif de non-recherche d'emploi (source nationale DREES) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des modes de garde adaptés aux familles monoparentales (horaires atypiques, temps partiel comme préconisé dans le SPIE) afin de faciliter l'insertion professionnelle et prévenir les risques d'épuisement • Essaimer au niveau départemental des solutions sur le modèle de la crèche familiale Elan portée par le CD 06 (cf bonnes pratiques) • Au-delà de la petite enfance, faciliter l'accueil périscolaire des enfants de famille en insertion professionnelle • Engager des actions permettant de lever les freins psychologiques à faire garder son enfant
<p>De nombreuses initiatives en termes d'insertion socio-professionnelle concernant essentiellement les quartiers prioritaires (en lien avec l'axe 2)</p>	<p>Le PDI évoque une saturation du dispositif d'insertion professionnelle des familles monoparentales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les actions combinant insertion professionnelle et renforcement des compétences psychosociales (cf bonnes pratiques repérées) • S'appuyer sur les PLIE
<p>Les femmes monoparents peuvent parfois être des publics très isolés, difficiles à toucher en dehors de leur lieu de vie immédiat (en lien avec l'axe 3)</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Développer des pratiques d'aller-vers en vue de prévenir la rupture de droits ou le non-recours (cf illustration autour du bus du cœur des femmes)

Bonnes pratiques repérées

Dispositif Passer'elle – association Defie (CAPG et CAPL)

- Favoriser l'**inclusion sociale et professionnelle** des femmes bénéficiaires du RSA éloignées de l'emploi ayant des enfants scolarisés
- **Session de 6 semaines**, alternant un **enseignement théorique** (élaboration du projet professionnel, préparation aux entretiens, citoyenneté, féminisme, Intervention coaching en image et art thérapie) et **des périodes d'immersion en entreprise** comprenant un rapport pratique sur la reprise d'activité professionnelle conciliée avec la vie familiale, avec pour objectif **l'émancipation par la reprise d'une activité salariale**

Le Centre maternel Bon Voyage (Nice) – Association ALC

- Il accueille jusqu'à **14 mamans**, souvent de moins de 18 ans, ou en fin de grossesse, avec – ou sans – enfants de moins de 3 ans avec un parcours difficile (migration, vie en rue, violence conjugale ...)
- Séjour de 1 à 3 mois dans l'optique de **renforcer le lien mère-enfant** grâce à l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire (infirmière puéricultrice, ES, EJE, psychologue)
- Au sein du centre maternel, il existe **une micro-crèche « A Petits pas »** permettant d'accueillir les enfants lors des temps de formation / d'emploi des mères.



Axe 2 : La sortie de la pauvreté par le travail

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Un fort investissement dans l' accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi notamment des allocataires de minimas sociaux ou des habitants des QPV	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les journées emploi, les rencontres avec les entreprises afin d'ouvrir le champ des possibles • Renforcer les actions de repérage des potentiels
Une logique d' individualisation des accompagnements « sur-mesure » des BRSA et une forte réduction des délais d'orientation dans le dispositif	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'action du centre d'orientation des bénéficiaires du RSA (CORSA) au regard de son effet probant • Poursuivre le déploiement des accompagnements à destination de publics-cibles dans une logique de parcours (en fonction du profil d'employabilité, souhait de création d'entreprise, travailleur indépendant ...) • Consolider le dispositif d'accompagnement global, notamment par le renforcement du volet santé mentale
Un véritable parcours dans l'emploi gradué permettant de reprendre confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la mobilisation de l'IAE dans la réinsertion socio-professionnelle • Porter une vigilance particulière à la féminisation du public en renforçant l'offre proposée par les dispositifs IAE
De nombreuses initiatives pour lever les freins profonds à l'emploi dans une logique droits et devoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité : poursuivre le développement de la plateforme MOBILIS 06 dans une logique de guichet unique de la mobilité • Illettrisme / Allophonie : des initiatives repérées au sein des QPV (Grasse) • Illectronisme : développement d'une offre d'accompagnement pour BRSA à renforcer notamment dans le cadre des parcours repreneurs / créateurs d'entreprises (formalités administratives ++) • Mode de garde : poursuivre le déploiement des places AVIP ou dispositif assimilé permettant d'accueillir des enfants dont les familles sont dans une démarche d'insertion (cf slide suivante)
Fort renforcement de la coordination des acteurs de l'insertion professionnelle, de l'action sociale, du logement ... notamment via la création du consortium SPIE dans une logique de parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser sur le décloisonnement institutionnel permis par le SPIE pour préfigurer France Travail • Poursuivre les formations croisées permettant l'acculturation • Développer un outil métier permettant le suivi et le partage de l'information entre les acteurs sur le parcours socio-professionnel du bénéficiaire

Point de vigilance concernant les modes de garde comme frein à l'insertion professionnelle :

- 32 % des allocataires du RSA sont des foyers monoparentaux composés à 95 % de mères célibataires
- **Les modes d'accueil collectifs sont prioritairement octroyés aux personnes en emploi**
- L'une des principales difficultés ne permettant pas la mise en place d'un parcours professionnel est l'absence de mode de garde



Bonnes pratiques repérées

L'Elan – crèche familiale – CD06 - (SPIE 06)

- Inscription par les référents unique RSA dans une **crèche familiale de 15 places pour les familles en insertion**
- Partant du constat que la garde d'enfants non scolarisés, de moins de 3 ans, s'avère être un véritable frein à la reprise d'activité, **le SPIE Alpes-Maritimes a souhaité se doter d'un mode de garde permettant d'octroyer un mode de garde réactif, adapté à ses usagers reprenant un emploi à court terme**
- Une solution alliant **accueil collectif et individualisé** avec un accueil individuel au domicile de l'assistante maternelle et temps en collectivité dans la crèche de rattachement.

Le dispositif d'accompagnement global : référent Contact – Reflets et Galice (CD06)

- Un **référent unique d'insertion** proposant un **accompagnement social et professionnel** grâce à l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire (conseiller en insertion professionnelle, travailleur social, psychologue)
- Également une action visant les travailleurs indépendants : **référent Contact entrepreneur**
- Lorsque l'activité non salariée ne peut être développée, après acceptation de ce constat avec l'allocataire, une solution d'emploi salarié est proposée

Chantier d'insertion éco-citoyen – association Adam

- Opération de **ramassage des déchets** en complément du service municipal dans le quartier des Moulins
- Mais aussi, faire de la **médiation sur l'écologie** auprès des habitants
- Les participants bénéficieront également de six heures dédiées à leurs projets professionnels

Focale : « l'accès au logement des jeunes précaires comme vecteur d'inclusion socio-professionnelle »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Une offre de logement social insuffisante au regard des besoins	<ul style="list-style-type: none"> • 3/5e des demandes de logements sociaux effectué par les moins de 30 ans sont sur MNCA (tendance haussière : 1000 demandes supplémentaires entre 2020 et 2022) • Un quart des logements sont des résidences secondaires 	
Le montant des loyers dans le parc privé reste un frein important pour la captation de logements, particulièrement pour les petites surfaces	<ul style="list-style-type: none"> • De manière générale, les petites surfaces affichent un montant au mètre carré supérieur à 20€ le m2 sur le territoire de la MNCA 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les opérations type bail à réhabilitation (cf bonne pratique)
<p><i>Ces fortes tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes sont à l'origine de situations de mal logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage frappant plus particulièrement les jeunes</i></p>		
Un département caractérisé par une situation forte de suroccupation des logements accentués dans les QPV	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les quartiers de l'Ariane et du Paillon, respectivement 33 % et 30 % des ménages sont en suroccupation (source Tableau de bord 2021 du mal-logement en PACA, Fondation Abbé Pierre) 	
Une difficulté de logement qui touche les étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'année universitaire 2022-2023 : 20 dossiers de location mixte ont été reçus dont 13 étaient éligibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur le dispositif de location mixte « dispositif 9/3 » en direction des propriétaires • Essaimer ce dispositif dans les zones prisées par les étudiants (cf bonne pratique) • Envisager son développement pour les apprentis

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Une difficulté à se loger qui touche les jeunes précaires	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de pauvreté des jeunes de moins de 30 ans : 21,7% 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un parcours vers et dans le logement gradué pour les jeunes précaires • Renforcer le parc de logements disponibles notamment en facilitant l'accès à un logement autonome à vocation sociale pour les jeunes • Développer les structures type FJT et résidences sociales
Plusieurs initiatives autour de la colocation intergénérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • « Un toit en tandem » 19 binômes ont été constitués par AGIS06 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le déploiement des KAPS au sein des QPV ce qui favorise le vivre ensemble et la solidarité de proximité • Se rapprocher d'autres bailleurs que CAH afin de mobiliser des logements, notamment ERILIA, CDC Habitat
Des colocations à projets solidaires dans les QPV à destination des jeunes		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le déploiement des KAPS au sein des QPV ce qui favorise le vivre ensemble et la solidarité de proximité • Se rapprocher d'autres bailleurs que CAH afin de mobiliser des logements, notamment ERILIA, CDC Habitat
S'appuyer sur l'IML pour favoriser l'insertion dans le logement des jeunes		<ul style="list-style-type: none"> • En lien avec la convention signée avec AGIS 06 : renforcer la mobilisation d'une offre de logements en intermédiation locative pour le public jeune vulnérable • Favoriser l'accès à l'IML jeune en améliorant leur solvabilité

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
<p>De nombreuses initiatives concernant l'accompagnement global des jeunes (CLLAJ, CEJ, plateforme de services jeunes prévention de l'exclusion des NEET)</p>		<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement dans le logement s'inscrit dans une perspective socioprofessionnelle mobilisant l'ensemble des partenaires nécessitant de renforcer les coordinations et le décloisonnement inter-institutionnel • Renforcer les informations collectives portées par le CLLAJ en fonction de besoins nouveaux qui émergent (ex : connaissance du système de protection sociale français) • Créer des lieux de partages et de synergie entre ces différents porteurs
<p>Création du Contrat d'Engagement Jeunes en rupture avec un volet logement dans la continuité du plan 1 Jeune, 1 Solution</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'articulation SPIE / missions locales en prenant en compte leurs difficultés spécifiques, notamment d'hébergement/logement, de mobilité, de santé et autres freins d'accès à l'emploi.
<p>Les jeunes les plus en rupture sont ceux pour lesquels il est difficile de trouver une solution dans le droit commun</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Assurer des permanences au sein des lieux formels et informels de socialisation des jeunes (centres sociaux, associations de quartiers, MECS, CHRS etc.) (lien avec axe 3) • S'appuyer sur la Plateforme Territoriale d'Accompagnement pour proposer des solutions d'hébergement aux jeunes cumulant des vulnérabilités (cf slide suivante)

Bonnes pratiques repérées

Le dispositif 9/3 de « Location mixte »

- Depuis le 1er juillet 2021, la ville de Nice propose une dérogation pour encourager la location à un étudiant pendant l'année universitaire et en location touristique meublée durant les 3 mois d'été.
- Le loyer doit être de maximum de 500 euros par mois
- Une convention spécifique est signée avec le locataire

Le bail de réhabilitation – ville de Cannes et AGIS 06

- Ce dispositif permet au propriétaire d'un bien foncier en mauvais état et vacant de le louer à un organisme social qui s'engage à y réaliser les travaux d'amélioration et à en assurer la gestion locative.
- Propriétaire de l'immeuble, la Société d'investissements solidaires créée par la Fondation Abbé Pierre (Solifap) met les logements à disposition d'Agis 06 pour une période de quarante ans.

Escape Game « Jumancity » – UR CLLAJ PACA

- Ateliers collectifs sous la forme d'un escape game à visée ludique sur la thématique du logement des jeunes
- Permet de mobiliser les jeunes et de transmettre efficacement des savoirs autour du parcours dans le logement
- Pièce 1 : Recherche et candidature // Pièce 2 : Entrée dans le logement (Etat des lieux d'entrée, ouverture compteur, assurance) // Pièce 3 : Gestion du budget dans le logement

Bonnes pratiques repérées : favoriser l'intergénérationnel

La cohabitation intergénérationnelle - Toit en Tandem

- Un service de **mise en relation** entre seniors et jeunes de moins de 30 ans pour cohabiter
- Deux formules :
 - **L'hébergement convivial** : contre une participation financière d'environ **250 à 300 euros** permet de partager des moments communs selon les envies de chacun
 - **L'hébergement solidaire, gratuit**, en contre-partie d'une présence à domicile **tous les soirs**.

La résidence intergénérationnelle Fabrice Cayol – Habitat et Humanisme

- 38 logements, à destination des familles, des personnes âgées et des jeunes, tous à faibles ressources
- La résidence comprend également une salle commune qui permet l'organisation d'échanges et de temps festifs.
- La signature d'une **charte du vivre-ensemble** conditionne l'accès à la résidence

Bonnes pratiques repérées : les plateformes ressource

Plateformes Territoriales d'Accompagnement (MNCA et CASA)

- **Action commune aux deux territoires de la Métropole et de la CASA** autour des problématiques liées à l'accueil, hébergement, insertion, logement, l'accès aux droits, l'emploi....
- **Approche pluridisciplinaire pour proposer des interventions croisées**, adaptées à des problématiques particulières, des situations sans réponse

Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes (CLLAJ) : un point accueil logement spéci- fique pour les jeunes à la Maison de l'Habitant

- Convention MNCA / API Provence
- Un **lieu ressource** visant à soutenir les jeunes dans leur parcours résidentiels

Plateforme de service jeunes – Fondation de Nice

- Initialement expérimenté pour prévenir les sorties sèches de l'ASE
- Un accompagnement combinant **approche éducative et insertion sociale et professionnelle** afin de prévenir l'exclusion des NEETs
- A destination des **jeunes de 16 à 25 ans**, non bénéficiaires de minima sociaux, désireux de s'inscrire dans un projet professionnel
- Fournir une **mise à l'abri pour 3 mois**, renouvelable une fois, afin de stabiliser la situation des jeunes et de les soutenir dans leur recherche d'emploi et de logement pérenne

Axe 3 : La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
<p>Dans la suite de la SNLP et de la précédente CALPAE, des actions de formation ont été engagées auprès des travailleurs sociaux pour repenser leurs modes d'intervention (ex : référent de parcours pour les familles en situation d'impayé locatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer la formation « référent de parcours » dans d'autres secteurs de l'intervention sociale • Grâce au report de crédits, déployer la formation des travailleurs sociaux au service de l'accompagnement des publics reçus en MSD et notamment des bénéficiaires du RSA.
<p>Un investissement dans l'aller-vers très important notamment dans le champ de l'hébergement / insertion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une logique d'aller-vers à tous les domaines de l'action sociale pour limiter au maximum le non-recours des publics « invisibles »
<p>La solidarité à la source, dont l'objectif est de favoriser le recours au droit des usagers en simplifiant leurs démarches administratives, un levier à développer face au non-recours aux prestations sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le modèle du travail expérimenté par la CAF 06, simplifier les démarches administratives via le pré-remplissage des déclarations trimestrielles de ressources • Pour ce faire il convient de travailler sur l'interopérabilité entre les systèmes d'information
<p>Le département peut s'appuyer sur un réseau d'accueil inconditionnel de proximité très dense permettant d'orienter efficacement les publics vers des services adaptés à leur besoin</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Produire une description fine de la couverture de l'offre de services et du niveau de réponse (information, orientation, accompagnement) • Garantir la coordination effective entre les acteurs porteurs des différents points d'accueil en instaurant des instances de pilotage communes • Mettre en place une gouvernance de l'accès aux droits sur les territoires • Assurer une réactualisation régulière des connaissances des agents d'accueil pour orienter le plus efficacement possible
<p>Travailler en complémentarité l'accès physique (accueil inconditionnel de proximité) et une accessibilité numérique aux démarches administratives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Induit de résorber la fracture numérique afin de ne pas amplifier les ruptures de droits • Une coordination territoriale renforcée des actions de lutte contre l'illectronisme : action de la Banque du Numérique

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
<p>Un engagement important aux différents niveaux institutionnels dans la lutte contre les expulsions locatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail fort engagé par le Service de prévention des expulsions locatives (SPEL) de la Fondation de Nice notamment via les équipes mobiles de prévention des expulsions • Renforcer la démarche d'aller-vers téléphonique (ADIL) pour proposer un accompagnement social ou juridique • Valoriser et mieux faire connaître « le concordat » qui vise la résorption des dettes de loyer de longue durée par la mise en œuvre d'une convention tripartite, ménage – bailleur – FSL • Renforcer les actions / moyens des CCAPEX • Articuler ce travail avec les actions en santé mentale (syndrome de Diogène)
<p>Nombreuses initiatives pour prévenir l'isolement des PA sur l'ensemble du Département</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter une réponse adaptée aux spécificités des besoins du haut et moyen Pays en ciblant le maintien à domicile des seniors et en renforçant l'accès aux soins • Mieux faire connaître l'ensemble des aides permettant aux PA d'engager des travaux de rénovation favorisant le maintien à domicile (initiatives EPCI, caisses de retraites ...) • Renforcer l'intergénérationnel comme réponse à l'isolement (cf préconisations de l'axe précédent en lien avec les colocations intergénérationnelles)

Focale : « L'accès aux droits et l'aller-vers »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Un réseau d'accueil inconditionnel de proximité structuré et dense : point d'ancrage pour « capter » les publics	<ul style="list-style-type: none"> Couverture de 99,2% des points PASI dans un rayon de 30 minutes en voiture 	<ul style="list-style-type: none"> Cf piste de travail dans le diagnostic de l'axe 3
Des approches de plus en plus centrées sur le parcours de vie afin d'accompagner les publics dans les moments charnière et prévenir les ruptures éventuelles		<ul style="list-style-type: none"> S'inspirer de la modélisation des « parcours » réalisée par la CAF (repérage des points de rupture) et la transposer à d'autres situations
Développement d' équipes mobiles sur différentes thématiques (santé, travail, périnatalité, santé mentale, appui à la scolarisation)		<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les dispositifs d'aller-vers en santé dans les déserts médicaux Renouveler les pratiques de l'action sociale en investissant des lieux tiers permettant un contact plus informel avec la population (médiathèque, parc, lieux de vie des quartiers ...) Accompagner les travailleurs sociaux dans leur formation à l'évolution des pratiques d'accompagnement
Une initiative intéressante au niveau de l'équipe mobile emploi (cf bonnes pratiques)	<ul style="list-style-type: none"> De Janvier à Juin 2021 : 159 personnes ont été rencontrées. Au moins 13 personnes auraient repris une activité. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'équipe pour développer le travail en maraude et les moyens humains dédiés permettant d'assurer un suivi
Nécessité de faire évoluer la formation des travailleurs sociaux : logiques d'aller-vers, de travail hors les murs et d'auto-détermination (cf bonnes pratiques)		<ul style="list-style-type: none"> Identifier / former les relais mobilisables notamment pour développer des actions de pair-aidance

Bonnes pratiques repérées : investir les lieux de vie du public-cible

Rentrée étudiante : rendez-vous avec la Caf et la Cnam du 11 septembre au 1er décembre 2023

- Partenaires présents sur les **différents sites universitaires** : écoute, accompagnement dans les démarches administratives et l'accès aux droits (logement, prime d'activité, orientation vers le bon partenaire...)
 - Présentation du Parcours Etudiants
 - Présence également à la **journée d'accueil des étudiants** (challenge inter-campus)



Le bus Cœur des Femmes – partenariat CAF, CPAM et ville de Cannes

- Aller à la rencontre des **femmes en situation de précarité, éloignées des messages de prévention et du système de soin** dans un QPV (Ranguin-La Frayère) pour proposer un dépistage cardio-vasculaire
- **Au-delà de l'action en elle-même, un « village Bien-Être & Santé »** se déploie autour du bus pendant 3 jours. Il propose de nombreux **points d'information, de prévention** : possibilité de faire de l'accès aux droits, de la prévention de rupture de droits mais aussi d'aborder différentes facettes de la prévention en santé : la nutrition, les addictions, la contraception, les gestes qui sauvent, droits des femmes...

Bonnes pratiques repérées : les équipes mobiles pour aller-vers

L'équipe mobile de prévention des expulsions locatives – Fondation de Nice

- **OBJECTIF** : entrer en contact avec des publics souvent réfractaires à une intervention sociale grâce à la présence d'un travailleur pair au domicile (action « hors les murs »)
- L'équipe agit sur le principe de « l'aller vers » et de la pair-aidance
- **Accompagnement global** : favoriser la mobilisation des dispositifs existants qui contribuent à aider les ménages à résorber leurs dettes, rechercher des solutions adaptées pour un relogement, mettre en place un dialogue avec les propriétaires, proposer une action volontariste sur l'accès à l'emploi...

L'équipe mobile emploi – Fondation de Nice

- L'équipe mobile emploi a pour mission d'aller à la rencontre de publics en situation de grande précarité qui ne se rendent pas auprès du service public de l'emploi ou des associations d'insertion.

L'équipe mobile de l'espace parents-bébé – Hôpital Lenval

- Equipe pluridisciplinaire (pédopsychiatres, d'infirmières puéricultrices, de psychologues, d'EJE ...)
- Ses missions sont la prévention, le repérage, le diagnostic, l'orientation, et les soins psychiques précoces sur toutes les communes entre Cagnes-sur-Mer et Menton.
- Elle réalise des consultations à la maternité, au domicile ou tout autre lieu de vie, au Centre Médico-Psychologique (CMP) "Espace parents-bébé" de Lenval, ou au CMP de proximité, des psychothérapies parents-bébé, des soins à médiation corporelle ...

Bonnes pratiques repérées : le numérique pour renforcer le recours aux droits et l'aller-vers

Accès aux droits des jeunes : La Boussole des jeunes

- Un outil (site ou appli) qui permet, en quelques clics, aux jeunes de 15 à 30 ans, de connaître les services auxquels ils ont droit en se basant sur un questionnaire rapide qui cerne leurs besoins et les oriente vers les services pouvant être mobilisés près de chez eux.

Banque du numérique

Inspirée de la banque alimentaire, l'association banque du numérique a pour objectif de lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme par la constitution d'un dispositif (réseau et outils) coordonné d'identification des besoins et des ressources et par la fourniture, de matériel reconditionné, d'un accès à la connexion et de solution d'accompagnement et de formation.

Les Promeneurs du Net – CAF des Alpes Maritimes

- Ils représentent une présence éducative en ligne auprès des jeunes, en particulier sur les réseaux sociaux.
- Il s'agit d'un accompagnement de projets collectifs via les outils numériques, de la mise en place d'espaces de parole et d'échange sur Internet, de la création collective de contenus (blogs, sites...), avec et pour les jeunes.
- En 2021, le réseau des Promeneurs du Net est passé de 9 à 20 Promeneurs du Net, portés par 15 structures

Axe 4 : La construction du volet solidaire de la transition écologique

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
<p>La mobilité est un frein périphérique fort à l'insertion professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coordination entre les acteurs de mobilité solidaire et la planification de la mobilité de droit commun (articulation Région avec PAMS et autres projets infra notamment au niveau des EPCI, de la Métropole ou du Département) • Penser les solutions de mobilité solidaire en lien avec les enjeux de transition écologique • Renforcer l'accompagnement social et financier pour permettre l'accès aux solutions de droit commun sur le territoire (tarification sociale, FAJ)
<p>Un panel de services offerts par la plateforme de mobilité MOBILIS 06 à toute personne en insertion socio-professionnelle, orientée par un prescripteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le déploiement des services proposés par la plateforme et son identification par les prescripteurs afin d'en faire le point de départ de tout diagnostic mobilité • Envisager le déploiement d'un garage solidaire • Rendre visible les autos écoles sociales
<p>Des initiatives permettant l'accès à une alimentation durable pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coordination de la distribution de l'aide alimentaire • Plusieurs PAT au niveau des EPCI ou communes et un PAT départemental à coordonner • Favoriser le développement d'une offre de restauration scolaire accessible et attractive pour les élèves modestes pour lutter contre l'insécurité alimentaire

Focale : « Lutter contre la précarité énergétique »

Un ménage est en situation de précarité énergétique lorsqu'au moins 8% de ses ressources sont consacrées à la fourniture des énergies quotidiennes (éclairage, chauffage, eau)

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Un engagement fort sur le soutien à la rénovation énergétique pour les plus modestes avec de nombreuses initiatives (Confort Energie 06, Maison de l'Habitant, également au niveau des EPCI)	• 7% des habitants du Département sont en situation de vulnérabilité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la lisibilité des dispositifs (rénovation énergétique et maîtrise de l'énergie) • Renforcer la coordination entre acteurs intervenant dans la lutte contre la précarité énergétique • Réaliser systématiquement un diagnostic sociotechnique au domicile du ménage
Améliorer la lisibilité des programmes nationaux de rénovation énergétique		<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les actions du CD et MNCA pour compléter ou favoriser l'orientation vers les dispositifs nationaux
L'auto-réhabilitation accompagnée n'est pas assez utilisée comme levier d'intervention auprès des plus modestes	• La mise en œuvre de travaux collectifs d'économies d'énergie entraîne un gain énergétique d'au moins 35% pour les ménages	<ul style="list-style-type: none"> • « Labelliser » des opérateurs permettant l'accompagnement des ménages à l'ARA • Pérenniser les aides prévues par le guichet de la rénovation énergétique de la Métropole • Promouvoir l'auto-réhabilitation accompagnée comme outil capacitant chez les ménages précaires

Bonnes pratiques repérées ici et ailleurs

Le permis de louer à Grasse

- Face à la problématique de l'habitat dégradé et vétuste en centre-ville de Grasse, la municipalité demande depuis avril 2021, aux propriétaires bailleurs de disposer d'un permis de louer lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire.
- Une visite de contrôle est ensuite programmée, le permis est délivré pour deux ans.

L'auto-réhabilitation accompagnée - les Compagnons Bâisseurs de Provence

- Un accompagnement à la rénovation du logement à toutes les étapes : diagnostic technique, définition du projet de travaux, aide au choix des devis et des matériaux, coordination des entreprises, mise en œuvre, contrôle de la réalisation dans les règles de l'art.
- L'association sécurise les chantiers en versant les acomptes et soldes aux professionnels
- La part chantier en ARA est réalisée par l'habitant en fonction de ses capacités / envies, accompagnée par les professionnels du bâtiment, dans une démarche de renforcement de l'estime de soi.

Histologe – la plateforme de signalement de l'habitat dégradé

- Expérimenté sur le 06 : un outil 100% dématérialisé de signalement et de suivi des logements dégradés où le locataire peut compléter un questionnaire permettant d'apprécier le niveau de dégradation du logement (possibilité d'y adjoindre des photos)
- Prise de contact par un opérateur pour réaliser un diagnostic



Pistes d'actions envisagées

Alpes-Maritimes

PACTE DES SOLIDARITÉS ENFANCE	L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté
Soutenir la parentalité, via un réseau de CESF (conseiller en éducation sociale et familiale) avec des actions d'accompagnement budgétaire	
Apporter un soutien psychologique aux enfants exposés aux violences présentant un risque pour la santé mentale.	

PACTE DES SOLIDARITÉS EMPLOI	La sortie de la pauvreté par le travail
Renforcer l'accompagnement global des allocataires du RSA, consolider le déploiement du « Référent contact » et prendre en compte la dimension santé mentale	

PACTE DES SOLIDARITÉS ACCÈS AUX DROITS	La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers
Créer une gouvernance de l'accès aux droits pour garantir une coordination effective des acteurs, en charge de l'accueil et de l'instruction, aux différents échelons territoriaux, dans une perspective d'améliorer l'accès aux droits.	
Renforcer l'accueil en proximité de publics vulnérables par le déploiement des MDA sur les territoires.	
Lutter contre l'illectronisme en accompagnant les actions déployées par la Banque du Numérique.	
Rapprocher les usagers isolés et en situation de précarité, touchés par le cancer (patients et aidants) de l'offre de soin de support et d'accompagnement social proposée par l'institut Mozart.	

PACTE DES SOLIDARITÉS TRANSITION SOLIDAIRE	La construction du volet solidaire de la transition écologique
Lutter contre la précarité énergétique	

<p>PACTE DES SOLIDARITÉS ENFANCE</p>	<h2>L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté</h2>
<p>Pour lutter contre le décrochage scolaire des élèves (par exemple : Dispositif Réseau Diplôme Emploi, Dispositif Conseil des Droits et Devoirs des Familles, Mentorat et Tutorat par des étudiants bénévoles)</p>	
<p>Pour renforcer la prévention spécialisée et le vivre ensemble (par exemple : bataillons de la prévention Ariane)</p>	
<p>Pour accompagner les jeunes vers l'autonomie (par exemple : CLLA), point information logement pour les jeunes en difficulté)</p>	
<p>Voir encore d'autres thématiques comme le soutien la parentalité dans la logique des 1000 premiers jours (par exemple : nouveau Relais Itinérant sur l'ouest et les collines de Nice, <i>sous réserve de l'acceptation d'une délégation de crédits à la commune centre</i>)</p>	

<p>PACTE DES SOLIDARITÉS EMPLOI</p>	<h2>La sortie de la pauvreté par le travail</h2>
<p>Pour mieux accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi (par exemple : 1ères heures, Equipe mobile, Open badges)</p>	
<p>Pour mieux accompagner les personnes éloignées de l'emploi rencontrant des problématiques spécifiques (par exemple : Job coach, Plateforme Jeune)</p>	
<p>Pour lever les freins à l'emploi (par exemple accueil du jeune enfant, colocation intergénérationnelle, <i>sous réserve de l'acceptation d'une délégation de crédits à la commune centre</i>)</p>	

La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers

Pour renforcer les actions en matière de prévention des expulsions locatives, avec par exemple : l'animation de la CCAPEX, la formation des acteurs de terrain, la coordination d'une stratégie de relogement en faveur des mutations au sein du parc social, le développement d'un outil informatique afin d'assurer un meilleur suivi des ménages en situation d'expulsion

Pour le développement des démarches d'aller-vers pour renforcer l'accès aux droits (par exemple : Reconnect et repérage et mobilisation des publics jeunes (11-25 ans) "invisibles" du moyen et haut pays métropolitain),

La construction du volet solidaire de la transition écologique

Pour lutter contre la précarité énergétique avec la mise en œuvre d'un accompagnement destiné aux ménages les plus fragiles, notamment grâce à la réalisation d'un diagnostic sociotechnique

Pour mieux lutter contre les passoires thermiques avec par exemple l'identification des logements énergivores, la mobilisation des aides et dispositifs existants. (par exemple : Programme d'Intérêt Général, Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés...)